

Lycée Pardailhan : Les associations FCPE ET PEEP réagissent pour un maintien des options



Lycée Pardailhan : Les associations FCPE ET PEEP réagissent pour un maintien des options

Photo : Marzia Pulli, professeur d'italien, Alain Bouthelot, professeur d'art plastique, Mustapha Elqsiri, secrétaire général FCPE Gers, Daniel Cléro, FCPE, Annabelle Skowronek, FCPE.

La Fédération des Conseils des parents d'élèves, FCPE, et les Parents d'élèves de l'enseignement public, PEEP, ont marqué leur mécontentement, ce mardi 28 mai, en fin de matinée, en tenant une conférence de presse devant les grilles du Lycée de Pardailhan. Il s'agissait pour les deux représentants des associations et pour quelques professeurs de dénoncer la mise en place de la réforme du lycée. « Laquelle contraint la direction du lycée de Pardailhan à opérer des choix au sujet des options **(1)** jusqu'ici proposées aux lycéens. Lesquelles ne seront plus proposées aux futurs élèves de seconde. Il est même question de ne plus les proposer aux futurs élèves de terminale les ayant pourtant suivies depuis leur entrée au lycée en classe de seconde », s'indigne Daniel Cléro de la FCPE.

Cette réforme du lycée qui impose 16 heures de tronc commun **(2)**, plus 12 heures pour les spécialités **(3)**, fait qu'il y a un besoin d'heures supplémentaires sur le lycée « pour honorer l'engagement de l'établissement et respecter le choix des élèves et leur famille qui se sont inscrits dans un enseignement complémentaire sur l'ensemble de leur scolarité au lycée depuis la classe de seconde ». « Cela passe par une dotation supplémentaire de 21 heures afin de pouvoir maintenir l'intégralité des enseignements optionnels au profit des futurs élèves de terminale », concluent les représentants de la FCPE de la PEEP. Le rectorat de Toulouse a été sollicité par la direction du lycée de Pardailhan de cette demande de 21 heures.

(1) Langues anciennes (latin-grec), langues vivantes 3 (italien), arts plastiques, théâtre, sport (basket, athlétisme), musique, occitan.

(2) Français, langues vivantes (2), enseignement moral et civique, philosophie en terminale, histoire-géographie, éducation physique et sportive, enseignement scientifique.

(3) 4 heures par spécialités, l'élève doit en choisir 3 parmi les 12 proposées : arts, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, biologie-écologie, littérature langues et cultures de l'antiquité, numérique et sciences informatiques, humanité littérature et philosophie, langues littérature et cultures étrangères, histoire géographie géopolitique et sciences politique, physique chimie, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales



Photos DR